

BAC PRO Transport



L'agent des transports prend en charge les tâches administratives liées au transport de marchandises. Il participe à l'organisation et à la mise en œuvre du transport, assure ou fait assurer les prestations associées. Il gère les stocks, contrôle les livraisons, communique avec les clients et les commerciaux. Au fait des règles douanières et des taxations, il vérifie les documents comptables et de synthèse, analyse les coûts et leurs conséquences sur les marges.

Il participe à la prospection commerciale, suit le règlement des factures, organise la chaîne logistique (transport, stockage, magasinage, distribution), prévient les litiges et participe à leur règlement.

Débouchés

Chez un transporteur routier, il peut être employé d'affrètement, employé du service après-vente, employé du transit, billettiste ou tarifeur.

Métier(s) accessible(s) :

- Agent(e) de transit
- Conducteur(trice) routier(ière)

Accès à la formation

Après la 3^e, seconde professionnelle Logistique et transport. **Admission de droit :**

- Classe de 3^e

Admission conditionnelle :

- BEP Conduite et services dans le transport routier

Qualités requises :

- goût du contact
- capacités de communication
- sens de l'effort et des responsabilités - rigueur, sérieux, honnêteté

Programme

Enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité	Horaires hebdomadaires moyens*
Enseignements professionnels	13 h 45
Prévention-santé-environnement	1 h
Français et/ou maths et/ou langue vivante et/ou arts appliqués	1 h 45
Enseignements généraux	
Français, Histoire-Géographie, Education à la citoyenneté	4h30
Mathématiques	2h
Langue vivante 1 et 2	4h
Arts appliqués – cultures artistiques	1h
EPS	2 ou 3h
Horaire hebdomadaire	31h
Accompagnement personnalisé	2h30

* Ces horaires, donnés à titre indicatif, peuvent varier d'un établissement et d'une année à l'autre.

Les élèves suivront un enseignement général de sciences physiques et chimiques

Descriptif des enseignements professionnels

- Connaissance des différents types de transport : routiers, ferroviaires, fluviaux, combinés maritimes, aériens..., leur droit, leur réglementation nationale et internationale. Les organisations à caractère économique et douanier
- Dédouanement : textes réglementaires, régimes préférentiels, procédures, organisation générale du système intracommunautaire
- Communication : technologies et expression, langue vivante
- Techniques commerciales et financières en transport routier. Prix de revient
- Activités connexes : chaîne logistique, gestion des moyens, d'emballage et de stockage...

Stage

22 semaines de périodes de formation en milieu professionnel (P.F.M.P.) sont prévues sur les trois années du cycle.

Examen

Domaine professionnel

- Epreuve scientifique et technique :
 - situations professionnelles appliquées à l'exploitation des transports et activités associées, coeff. 7.
 - économie droit, coeff. 1.
 - mathématiques, coeff. 1.
- Présentation d'une étude à caractère professionnel, coeff. 3.
- Epreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel, coeff. 3.

Domaine général

- Langue vivante, coeff. 2.
- Epreuve de Français, Histoire-Géographie :
 - Français, coeff. 3.
 - Histoire-Géographie, coeff. 2.
- Epreuve d'éducation physique et sportive, coeff. 1.
- Epreuve d'éducation artistique, arts appliqués, coeff. 1.

Epreuve facultative (seuls les points excédant 10 sont pris en compte) :

- Langue vivante

Les élèves de ce bac pro se présentent obligatoirement aux épreuves du BEP Logistique et transport (facultatif pour les apprentis).

Statistiques

En 2014, dans l'académie de Montpellier : 35 candidats inscrits, 35 présentés, 25 admis (soit 71.43% de réussite).

En 2015, dans l'académie de Montpellier : 41 candidats inscrits, 41 présentés, 28 admis (soit 68.29% de réussite).

En 2016, dans l'académie de Montpellier : 38 candidats inscrits, 38 présents, 26 admis (soit 68,42% de réussite).

En 2017, dans l'académie de Montpellier : 52 candidats inscrits, 51 présentés, 36 admis (soit 70.59% de réussite).

Poursuites d'études

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle mais, avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable. Par exemple :

- BTS Transport
- DUT Gestion logistique et transport

Il existe aussi des formations en écoles spécialisées du transport et de la logistique (AFT-IFTIM notamment) délivrant des titres homologués par l'État.

Pour connaître les poursuites d'études envisageables en Languedoc-Roussillon, consultez les guides régionaux.

Où se former

- 11 Lézignan-Corbières**
Lycée Ernest Ferroul (*Public*)
- 30 Saint Christol les Ales**
Lycée Jacques Prévert (*Public*)
- 66 Céret**
Lycée professionnel Déodat de Séverac (*Public*)

Pour en savoir plus

- Consultez les documents Onisep :
- Guide régional « Après la 3e » et « L'après Bac pro »
 - Diplômes « Du CAP au BTS-DUT »
 - Dossiers « Le Dico des métiers »
 - Parcours « Transport et logistique »
 - Fiches métiers ONISEP

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au Centre d'Information et d'Orientation (CIO)

Sur internet
www.onisep.fr

N'hésitez pas à rencontrer un conseiller d'orientation-psychologue.